l'hospitalité de Jean Le Féron. Le Président Sorel nous avait raconté quel fut son accueil et celui de sa femme dans leur hôtel du Bœuf, mais il avait admis d'après une note du grand héraldiste, Jehan Le Féron, que cette dame Le Féron était en 1430 Marie Le Boucher, cousine-germaine du trésorier d'Orléans, et que même cette parenté avait pu dicter le choix de Jeanne d'Arc. Or, notre collègue nous apprend que cette Marie Le Boucher était morte en 1418 et enterrée aux Cordeliers, et que Jean Le Féon, remarié, avait alors pour femme Jacqueline de Cachemarcé, qui vécut jusqu'en 1440. Nous serions avides de détails sur les deux hôtesses de Jeanne, mais notre collègue a qualité pour nous dire que les honnêtes femmes n'ont pas d'histoire.

M. de Bonnault, après avoir exposé comment pendant la Ligue, Compiègne, entourée de villes ligueuses, resta, seule, fidèle au roi, examine quelle était la force de ses fortifications. Prenant comme point de départ le plan reconstitué par le Président Sorel pour le siège de 1430, il signale les améliorations plus souvent projetées que réalisées de Louis XI à Henri III. A l'aide de documents extraits des archives de Compiègne, et du plan de Jacques Duwiert, le plus rapproché comme date de l'époque de la Ligue, il suit pas à pas l'enceinte de la ville, signalant les réfections de murailles et les additions d'ouvrages défensifs, principalement additions d'ouvrages detensis, principalement devant les portes. De ce long et minutieux examen, il semble résulter que si Compiègne n'était pas une place forte de première ordre, même pour l'époque, le biographe de Charles d'Humières a exagéré sa faiblesse, pour grandir d'autant le capitaine chargé de la défendre.

Peu de saints sont plus populaires que saint Nicolas, et je crois qu'il n'est guère de société historique locale qui ne puisse le réclamer, même en se renfermant strictement dans le cadre le plus étroit. M. l'abbé Gallois avait donc tout droit de nous en parler, il l'a fait avec une science ecclésiastique qu'il serait malséant de louer, et aussi avec un goût et une connaissance de la caractéristique

des saints qui révèlent l'amateur éclairé et familier avec les pieuses légendes du moyen âge, qu'elles saillissent en relief aux tympans de nos églises ou qu'elles s'éclairent des brillantes conleurs de nos maîtres verriers. Mais hélas! pourquoi la science a-t-elle si souvent pour résultat de démolir les légendes qui ont charmé notre enfance, et nous charment encore, plustard, plus que nous ne voulons en convenir. Après l'étude de l'abbé Gallois que reste-t-il des trois enfants dans le saloir tradi-tionnel? Il veut hien nous laisser celle des trois jeunes filles que l'aumône a sauvées, mais cela ne nous console pas. Leur histoire est moins facile à raconter que celle des trois petits garçons, et ceux-ci élevés à l'état de matelots ou de pêcheurs n'auront plus le même attrait.

M. le Président lit une note de M. de Romiszowski relative à deux médailles trouvées récemment aux environs de Compiègne. L'une, en or, de Dioclétien, antérieure à la réforme monétaire opérée par cet empereur, remonte environ à l'année 285 après Jésus-Christ. L'autre est un petit france de Carausius, tyran de la Grande-Bretagne, frappée probablement à Boulogne antérieurement à l'année 294, époque où Constance Chlore entreprit de chasser ce tyran. Ces deux pièces sont donc à peu

près contemporaines.

A la fin de la séance, la Société proclame l'admission des membres qui lui ont été présentés au début, et décide qu'on procédera ainsi à l'avenir. L'ordre du jour de la prochaine réunion com-

M. Lambin. Le poste de Saint-Nicolas-de-Courson.

M. Plessier. Introduction à la topographie de l'Oise.

Le Secrétaire, Baron de Bonnault.